

DECRET N° 2006-774 DU 31 DECEMBRE 2006

Portant approbation des états financiers
de la Société Nationale des Eaux du Bénin
(SONEB) pour l'exercice 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-461 du 07 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Vu** le décret n° 2003-203 du 12 juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- Sur** proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 novembre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er}. - Sont approuvés les états financiers de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice 2004 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.